



Refuser l'achat d'une maison

Par **bouriquet**, le **12/05/2009** à **22:38**

Bonjour,
Nous sommes à 2 jours de la signature chez le notaire pour l'achat d'une maison qui aujourd'hui n'est plus habitable: pas d'eau chaude ni de tout à l'égout, problèmes électrique, de chauffage(radiateur qui ont gelés et qui on casser lors de la mise en route pour tester la chaudière.
Avons nous le droit de refuser l'achat, et, quels sont les risques financiers ?
Merci

Par **Upsilon**, le **13/05/2009** à **16:18**

Bonjour et bienvenue sur notre site.
Vous n'etiez pas informés avant de tout cela ?